

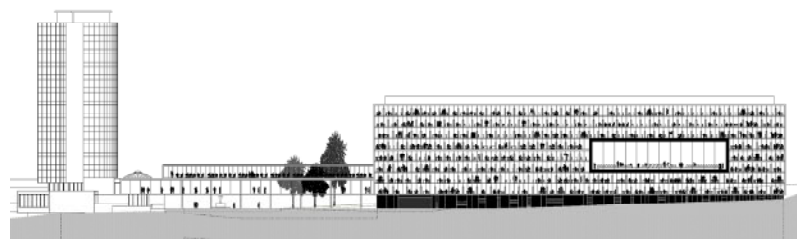
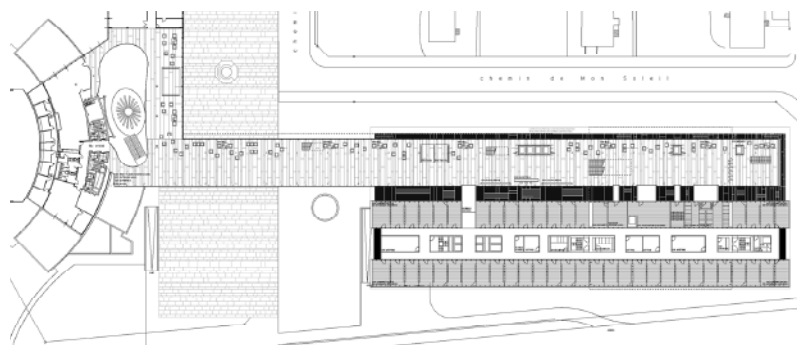
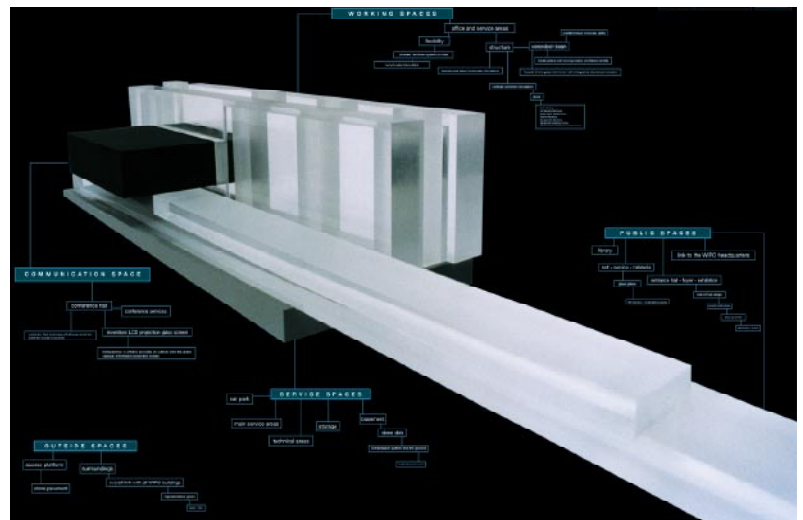
EXTENSION SU SIEGE DE L'OMPI GENEVE CONCOURS INTERNATIONAL SUR PRESELECTION 2000

L'extension doit créer une liaison chauffée avec le bâtiment existant. Elle contiendra plus de dix milles m² de surface de bureaux, un restaurant, un hall d'entrée et une salle de conférence avec son foyer pour plus de six cent personnes.

La stratégie de projet vise une structure rationnelle et fonctionnelle à travers la création de zones d'activités. A la manière d'une structure mentale, les volumes se définissent comme les contenants d'informations connectant leurs buts et fonctions. La composition met en place une interaction volumétrique entre les activités et fonctions vitales de l'édifice. Le cadre étant donné, l'espace est ouvert à un projet permettant le développement de toute invention.

La (non-)relation de la nouvelle structure avec le terrain définit par là même sa position d'extension. Le hall d'entrée du nouveau bâtiment devient l'agrandissement du hall existant. La tour existante du siège domine la Place des Nations. L'extension se positionne en limite de la route de Ferney, le long de l'axe principal de trafic. La salle de conférence, encastrée dans le volume des bureaux, entre en dialogue avec la ville et les institutions internationales et, par un jeu de transparence, avec le parc situé en face.

La trame structurelle principale définit les règles spatiales de la flexibilité et de la technique. Une pièce de mobilier détermine les unités de travail qui varient selon des cellules de 14, 21, 28 m² ou plus. Elle peut être facilement déplacée à la manière d'un système compactus. Cette modularité garanti un développement et une adaptation continue des locaux à l'organisation de travail.



Maître de l'ouvrage:	OMPI
Volume :	80'000 m ³
Surface nette :	20'000 m ²
Coût TTC:	80 Mio